

encore à vivre longtemps afin de pouvoir montrer la sincérité de mon repentir. Tout ce que je puis en ce moment, c'est de me bien confesser et de demander à Dieu de me faire miséricorde. Trouvez-moi donc un confesseur et priez pour moi avec les enfants afin que je remplisse ce devoir avec les meilleures dispositions. » — « O mon bien-aimé Fernand, sanglota la malheureuse, je savais bien que votre cœur n'était pas réellement perverti. Tout n'est pas encore perdu et je ne désespère pas que Dieu vous garde à notre amour. »

* * *

Elle sortit de la prison, une heure après un prêtre venait visiter le condamné. Après la confession, Fernand lui dit : « Maintenant il me reste encore à réparer le dommage que j'ai fait subir au couvent. Voudriez-vous avoir l'obligeance de demander au P. Gardien à combien il l'estime ? Je pourrai alors prescrire à mon épouse, dans mon testament, de payer le montant. » — « Mon cher enfant, répondit le prêtre, c'est déjà tout réglé. La partie du couvent qui a été incendiée, était bien vieille, et il aurait fallu la remplacer avant peu, en dehors de tout événement. Quel que soit du reste le dommage causé, vous n'en êtes pas responsable, car il a été fait par d'autres. De plus, je puis vous dire que si vous êtes redevable de quelque chose au couvent, les supérieurs vous en font la remise. Si par un effet de la volonté divine, vous devez être enlevé à votre famille au printemps de votre vie, c'est un châtement suffisant. Loin des religieux du couvent la pensée de recevoir ne fût-ce qu'une *peseta* de l'héritage de votre veuve et de vos enfants. Au cas où la régente accorderait la grâce que votre famille a demandée et vous rendrait sous peu à la liberté, alors vous feriez la charité avec l'intention de réparer le mal que vous avez pu faire. » — « Mais qui m'assure, demanda le prisonnier, que ma conscience est en règle si j'accepte ces conditions de pénitence et de restitution ! » — « Moi, je vous le garantis, répondit le prêtre ; je suis le Gardien du couvent et le Provincial des Franciscains. Je soumettrai le cas au Père Général de notre Ordre, et je sais d'avance qu'il approuvera ma conduite. » Le condamné fut remué jusqu'au fond de l'âme : « O Jésus doux et compatissant, humble et patient, voilà donc votre vengeance, et voilà la vengeance de vos disciples ! » murmura-t-il en s'agenouillant devant le Franciscain, qui ne put l'empêcher de couvrir ses mains de baisers.

(A suivre.)



— Mn
septemb

Montr

Pratte, ei

dernier a

— Mel

11 août, :

— Mac

Sainte-E)

— Fra

Lamoure

ans, après

Saint-l

gnait dan

sion, sou

Cette bel

tre Seigne

même ». I

l'opération

que cette j

Sa piété

religieuse a

pauvres pé

Souvent

dont on pa

plus vite le

qui suivent

peler à no

jardin de l'

douleurs et

Puisse le

qui pleurent

résurrection

Saint-M

Sainte-Cla

d'août.